

Motion votée par le département d'histoire de l'Université de Limoges

Réunis le 4 février, les enseignants et enseignants-chercheurs du département d'histoire de l'Université de Limoges considèrent que la réforme de la formation des enseignants imposée par les ministères de l'Education nationale d'une part et de l'Enseignement supérieur et de la recherche d'autre part, est à la fois nocive et inapplicable : réduction des épreuves disciplinaires dans les concours ; création d'une épreuve dans laquelle sera évaluée la « compétence » des candidats à « Agir en Fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » ; année de M2 vidée de son sens, dépourvue de cohérence, et tout simplement infaisable, les étudiants étant censés en même temps se préparer aux concours, faire un mémoire de recherche, suivre les séminaires liés à ce travail, faire des stages dans des collèges ou lycées, et devant simultanément envisager une réorientation professionnelle en cas d'échec aux concours... Toutes ces mesures prouvent à l'évidence que les Ministères se désintéressent de la formation des enseignants, et qu'ils travaillent même à rendre impossible une réelle formation de ceux-ci.

Nous jugeons également inacceptable, tant pour les enseignants stagiaires que pour les élèves, l'organisation prévue dans certaines académies de prétendus « stages », au cours desquels les « stagiaires » devraient assurer, pendant la quasi-totalité de l'année, 18 heures de cours, et seraient remplacés pendant les quelques semaines de leur formation pédagogique (laquelle interviendrait en février...) par des étudiants préparant les concours.

Nous ne pouvons donc que dénoncer le caractère antisocial de cette réforme, qui contraint les étudiants à financer une année d'études supplémentaire et s'inscrit dans une politique globale visant à détruire le service public d'enseignement.

Nous déplorons par ailleurs qu'il ne soit fait aucun cas des nombreuses critiques faites par les organisations syndicales, la CPU, la CDIUFM, les sociétés savantes, les associations universitaires et les organisations de parents d'élèves.

En l'état actuel, nous ne saurions participer à l'élaboration de maquettes d'un master « enseignement/recherche » et nous nous déclarons opposés à toute remontée de maquettes élaborée sans concertation avec la communauté universitaire et scientifique.

Nous lançons un appel à tous les départements de l'Université de Limoges afin qu'ils adoptent une position semblable.

Nous demandons enfin instamment aux départements non concernés par la conception de ces maquettes et par les concours d'enseignement de se déclarer officiellement contre cette réforme, laquelle induit un projet de société qui concerne, au-delà de notre seule Université, l'avenir du pays.

(que des OUI, moins 3 abstentions et une absence de vote)